

Le 07/07/2020

Le Collège Communal de la Ville de Mons a l'honneur de vous informer qu'il y aura une séance du Conseil communal le **16/07/2020 à 18H00, Salle Calva d'Havré.**

Ordre du jour de la séance

SEANCE PUBLIQUE

1 Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 23 juin 2020

Note de synthèse

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 23 juin 2020

2 Droit d'intervention du citoyen au Conseil communal. Interpellation d'un citoyen relative à l'octroi du permis de bâtir dans le quartier de la rive droite du Canal du Centre/avenue des Bassins à Mons.

Note de synthèse

Droit d'intervention du citoyen au Conseil communal. Interpellation d'un citoyen relative l'octroi du permis de bâtir dans le quartier de la rive droite du Canal du Centre/avenue des Bassins à Mons.

3 Droit d'intervention du citoyen au Conseil communal. Interpellation d'un citoyen relative à la mobilité dans le quartier Nord-Est de Mons.

Note de synthèse

Droit d'intervention du citoyen au Conseil communal. Interpellation d'un citoyen relative à la mobilité dans le quartier Nord-Est de Mons.

4 Droit d'intervention du citoyen au Conseil communal. Interpellation d'un citoyen relative au dossier de pollutions par Cometsambre et la cimenterie Holcim d'Obourg.

Note de synthèse

Droit d'intervention du citoyen au Conseil communal. Interpellation d'un citoyen relative au dossier de pollutions par Cometsambre et la cimenterie Holcim d'Obourg.

5 TUTELLE DU CPAS - Statut administratif - Application des mesures relatives au congé parental "corona" aux agents statutaires du Centre -Approbation

Note de synthèse

Il est proposé d'approuver les dispositions relatives au congé parental "corona" aux agents statutaires du CPAS de Mons dans les mêmes conditions que celles appliquées aux agents contractuels (le Conseil Communal ayant pris une décision similaire en date du 23.06.20).

6 GRH/ST/Cons.E./Subv./2019/RA - Présentation Rapport d'activité final (Conseiller en énergie)

Note de synthèse

Dans le cadre du programme "Communes Energ-Ethiques", une subvention annuelle d'un montant de 2.150€ est octroyée par le SPW à la Ville de Mons, afin de couvrir les frais de fonctionnements du Conseiller en énergie. L'Arrêté Ministériel stipule qu'une des conditions de liquidation du montant de la subvention est la présentation au Conseil Communal d'un rapport d'activité intermédiaire. Afin de liquider la subvention pour les années 2018 et 2019, il convient donc que le Conseil Communal prenne connaissance des rapports d'activité en annexe.

7 Modification du cadre du personnel d'entretien (sous réserve)

Note de synthèse

Il convient de mettre en adéquation le cadre du service entretien, avec son organigramme, en y ajoutant 1 poste d'agent technique D7, en plus des 2 brigadières.

8 Zone de chargement/déchargement - Mons - rue de Bertaimont

Note de synthèse

Le directeur responsable d'une maison de repos sis à Mons rue de Bertaimont souhaite la création d'une zone de chargement et de déchargement face au home. Cela nécessitera de déplacer et de recréer un emplacement PMR. En cas d'acceptation, il y aurait lieu de prendre le règlement suivant :

Mons – rue de Bertaimont (maison de repos)

- la zone de stationnement chargement/déchargement est instauré du lundi au vendredi de 07h00 à 13h00 sur une distance de 12 mètres.
- l'emplacement de stationnement réservé aux personnes titulaires d'une carte spéciale est instauré après la zone de chargement/déchargement sur une distance de 6 mètres.

9 Abrogation PMR - rue des 3 Hurées à Jemappes

Note de synthèse

En date du 15-03-16, le Conseil Communal avait adopté un règlement visant à la création d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite à la rue des Trois Hurées à Jemappes.

Considérant que la requérante a déménagé, le Conseil Communal est invité à abroger ledit règlement.

10 Abrogation PMR - rue des Martyrs à Jemappes

Note de synthèse

En date du 17.03.2014, le Conseil Communal avait adopté un règlement visant à la création d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite à la rue des Martyrs à JEMAPPES.

Considérant que la requérante a déménagé. Le Conseil Communal est invité à abroger ledit règlement.

11 Zone d'évitement striée - rue Jules Cornet à Mons

Note de synthèse

Le syndic d'un immeuble, rue Jules Cornet, interpelle suite à un problème (visibilité) de sorties de l'accès carrossable de la résidence. Il est proposé de tracer une zone striée accompagnée d'un dispositif physique.

En cas d'acceptation, il y aurait lieu de prendre le règlement suivant :

MONS - Rue Jules Cornet:

- Deux zones d'évitement striées sont établies, sur une distance de 2X1.5 mètres, de part et d'autre de l'accès carrossable de l'immeuble.
- Cette mesure sera matérialisée par des marques au sol appropriées.

12 Instauration sens unique de circulation - Havré: Place d'Havré et rue du Moulin d'Havré

Note de synthèse

Demande des riverains d'instaurer la mise à sens unique de la Place d'Havré et de la rue du Moulin d'Havré.

En cas d'acceptation, il y aurait lieu de prendre le règlement suivant :

- Havré – Place d'Havré :

- La circulation est interdite, excepté cyclistes, depuis la rue du Moulin d'Havré à et vers la Chaussée du Roeulx
- le stationnement est délimité au sol, côté opposé aux immeubles

Havré – rue du Moulin d'Havré:

- La circulation est en partie interdite, excepté cyclistes.

13 Abrogation emplacement PMR - Avenue Wauters à Cuesmes

Note de synthèse

En date du 30-05-2016, le Conseil Communal avait adopté un règlement visant à la création d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite à l'opposé d'un l'immeuble de l'Avenue Joseph Wauters à Cuesmes.

Considérant que la requérante n'en a plus l'utilité. Le Conseil Communal est invité à abroger ledit règlement.

14 Réglementation de circulation et de stationnement - Place du Béguinage à Mons

Note de synthèse

La zone de parking de la Place du Béguinage à Mons (entre rue Henri Glépin et Rue du Béguinage) sera réorganisé parallèlement du côté des immeubles et en épi côté chaussée.

Un sens unique de circulation permettra une meilleure fluidité du trafic et un accès aisé aux emplacements de parking.

En cas d'acceptation, il y aurait lieu de prendre le règlement suivant :

- Mons – Place du Béguinage :

- La circulation et le stationnement sont réglementés conformément au plan ci-joint.

15 Instauration passage pour piétons - Boulevard Initialis à Mons

Note de synthèse

Le Boulevard Initialis à Mons est une chaussée à double sens de circulation. La réalisation de trottoirs sera de nature à sécuriser le cheminement des piétons et améliorera le parcours.

En cas d'acceptation, il y aurait lieu de prendre le règlement suivant :

- Mons – Boulevard Initialis/ Boulevard André Delvaux, carrefour formé avec le Boulevard Initialis

- Des passages pour piétons sont établis conformément aux plans ci-joints.
- Cette mesure sera matérialisée par des marques au sol appropriées.

16 Instauration passage pour piétons - rue de l'Etang Derbaix à Cuesmes

Note de synthèse

La Rue de l'Etang Derbaix à Cuesmes est une chaussée à double sens de circulation, les trottoirs ont été réfectionnés. Dès lors, l'établissement de passages pour piétons garantirait la continuité de cet axe piétonnier.

En cas d'acceptation, il y aurait lieu de prendre le règlement suivant :

- Cuesmes – Rue Vincent Vangogh, à hauteur du carrefour formé avec la Rue de l'Etang Derbaix

- Rue Mottelette, à hauteur du carrefour formé avec la Rue de l'Etang Derbaix
- Rue de la Fontaine, à hauteur du carrefour formé avec la Rue de l'Etang Derbaix
- Cour Linard, à hauteur du carrefour formé avec la Rue de l'Etang Derbaix
- Résidence Houyoux Guilmot, à hauteur du carrefour formé avec la Rue de l'Etang Derbaix

- Des passages pour piétons sont établis.

17 Instauration sens unique de circulation - Chemin du Versant à Mons

Note de synthèse

Le Chemin du Versant à Mons est une chaussée à double sens de circulation. Le stationnement est réglementé quinzaine par quinzaine. La topographie des lieux rend le croisement de véhicules difficile et dangereux.

L'instauration d'un sens unique de circulation dans la partie comprise entre la Digue de Cuesmes et la Rue du Curoir sera de nature à fluidifier le trafic.

En cas d'acceptation, il y aurait lieu de prendre le règlement suivant :

- Mons – Chemin du Versant :

- La circulation est interdite, excepté cyclistes, depuis la Rue du Curoir à et vers la Digue de Cuesmes.

18 Instauration d'une zone évitement striée - rue des Passages à Mons

Note de synthèse

La rue des Passages est une chaussée à sens unique de circulation où le stationnement est réglementé sur la chaussée.

Afin de permettre l'accessibilité à la caserne militaire, il est proposé de tracer une zone striée accompagnée d'un dispositif physique.

En cas d'acceptation, il y aurait lieu de prendre le règlement suivant :

MONS - Rue des passages

- Deux zones d'évitement striées sont établies, sur une distance de 2X2 mètres, de part et d'autre de l'accès carrossable de la caserne.
- le bord fictif de la chaussée établi à cet endroit est abrogé
- Cette mesure sera matérialisée par des marques au sol appropriées.

19 Création d'une zone de stationnement à durée limitée - rue de Bouzanton à Mons

Note de synthèse

Le CPAS de Mons ouvre une crèche, rue Lamir. La direction souhaite disposer d'une zone de stationnement « dépose minute » afin de permettre aux parents de déposer et reprendre leurs enfants.

Cette zone de stationnement à durée limitée se situerait le long du mur de la crèche soit sur une distance de 12 mètres.

En cas d'acceptation, il y aurait lieu de prendre le règlement suivant :

Mons - Rue de Bouzanton,

- le stationnement à durée limitée à 15 minutes est instauré du lundi au vendredi de 06h30 à 09h00, de 12h00 à 14h00 et de 16h00 à 18h00 sur une distance de 12 mètres.

20 Réglementation du stationnement - rue de la Barrière à Ghlin

Note de synthèse

La Rue de la Barrière à Ghlin est une chaussée à double sens de circulation reliant la N50 – Rue de Mons à la Rue de Ghlin à Jemappes. Le stationnement peut être organisé en totalité sur le trottoir le long desdits immeubles en garantissant l'espace réglementaire pour le passage des piétons.

En cas d'acceptation, il y aurait lieu de prendre le règlement suivant :

Ghlin – Rue de la Barrière, côté pair :

- Le stationnement est obligatoire en totalité sur le trottoir (dans le respect du maintien d'un cheminement piéton de minimum 1.50 mètre).
- Cette mesure sera matérialisée par des marques au sol appropriées.

21 Mise à jour de la liste des caméras fixes (urbaines) – Mise à jour de l'autorisation conformément à la législation en vigueur.

Note de synthèse

Il est proposé au Conseil communal d'étendre l'autorisation délivrée à la Zone de Police Mons-Quévy en date du 28/05/19 à l'ensemble des caméras fixes.

22 Appel à projets supracommunal de la Province du Hainaut 2019 - 2020 - Convention entre la Ville de Mons et l'opérateur du projet "Le réseau points-noeuds en Coeur du Hainaut"

Note de synthèse

Approbation d'une nouvelle convention entre la commune de Mons et l'opérateur du projet « Le réseau points-nœuds en Cœur du Hainaut » par le conseil communal et charger le Collège du suivi de ce dossier.

23 Comptes annuels 2019 et rapport d'activités 2019 RCA

Note de synthèse

Les comptes annuels ainsi que le rapport d'activités de l'année 2019 de la RCA sont présentés au Conseil communal, organe compétent pour leur approbation.

24 Plan Général d'Alignement / Incorporation dans le domaine public de l'assiette de la voirie ouverte à la circulation publique dénommée « Cité Urban » à Ghlin, accord sur le projet d'acte.

Note de synthèse

Plan Général d'Alignement / Incorporation dans le domaine public de l'assiette de la voirie ouverte à la circulation publique dénommée « Cité Urban » à Ghlin, accord sur le projet d'acte.

25 ZAE de Ghlin - Baudour Nord / Demande de l'IDEA / Cession d'une partie de l'assiette de l'ancien chemin vicinal n°11 / Accord sur le projet d'acte de vente.

Note de synthèse

ZAE de Ghlin - Baudour Nord / Demande de l'IDEA / Cession d'une partie de l'assiette de l'ancien chemin vicinal n°11 / Accord sur le projet d'acte de vente.

26 Mons à l'angle de l'Av. des Bassins et de l'Av. Thomas Edison - Approbation du projet d'acte d'acquisition d'une parcelle de terrain

Note de synthèse

Il est proposé au conseil communal d'approuver le projet d'acte d'acquisition, pour cause d'utilité publique, d'une parcelle de terrain afin de permettre la réalisation d'un rond-point aux abords de l'av. des Bassins et de l'av. Thomas Edison, dans le cadre d'un projet européen.

27 Mons - Rue de la Chaussée 64/66 (anciennement Delcambe) et 68 (anciennement Mais il est où le soleil) - Bail emphytéotique - Approbation

Note de synthèse

Le conseil communal doit approuver l'offre et le projet de bail emphytéotique portant sur les biens sis à Mons, Rue de la Chaussée 64/66 (anciennement Delcambe - immeuble complet) et 68 (Mais il est où le soleil - rez-de-chaussée)

28 Révision du PCAR 34 de Mons dit "Grands Prés"

Note de synthèse

Le PCAR 34 (SOL) des Grands Prés à Mons a été approuvé par Arrêté ministériel en 2015. Les options et affectations qui y sont prévues pour le développement de cette zone mériteraient d'être reconsidérées partiellement pour être en parfaite adéquation avec les développements récents sur le site et les objectifs en matière de développement territorial de la Ville de Mons. Il est envisagé d'y apporter certaines corrections via une procédure de révision partielle dictée par le Code du Développement Territorial (CoDT).

29 ZACC 36 - Avant-projet de SOL

Note de synthèse

La S.A. ROMOS Immo a déposé le 27 mai 2020 un avant-projet de Schéma d'Orientation Local visant la mise en oeuvre de la Zone d'Aménagement Communal Concerté n°36 à Hyon.

A ce stade, l'avant-projet doit être soumis à l'avis du Conseil communal qui dispose d'un délai de 60 jours pour marquer son accord ou son refus sur l'avant-projet.

30 PU 2019 2492 Nova Mons Construction : PV clôture d'enquête et passage conseil

Note de synthèse

Approbation de la synthèse des observations reçues lors de l'enquête publique relative au permis unique introduit par la S.A. NOVA MONS CONSTRUCTION, ayant son siège social Vredestraat 53 à 8790 Waregem, en vue de la réalisation d'un projet immobilier mixte sur le site des anciens bâtiments Belgacom, comprenant la construction de 6 immeubles: 135 appartements, 62 unités d'apparts-hôtel/studios, deux cellules HoReCa, une cellule commerciale, 8 espaces polyvalents, un immeuble de bureaux et trois niveaux de sous-sol communs dont deux niveaux de parking. Le projet comprend 395 emplacements de stationnement pour les voitures et 6 emplacements de stationnement pour les motos, des pompes à chaleur pour les appartements – Hôtel/studios, les cellules HoReCa, la cellule commerciale et l'immeuble de bureaux ainsi que deux transformateurs statiques et des installations de ventilation/climatisation. La phase des travaux nécessite le rabattement temporaire de la nappe d'eau souterraine. Situation du futur projet est Rue de la Raquette s/n à 7000 Mons (Parcelles cadastrées : Mons 3ème Division, Section G, n°292/2, 292s, 292v, 292w, 283e et 283f) et passage au conseil pour se prononcer sur la modification/suppression de voirie, désaffectation et mise en vente des parcelles concernées.

31 79021 Saint Martin Maisières - Compte 2019

Note de synthèse

En date du 19 juin 2020, le compte 2019 de la fabrique d'église de Saint-Martin à Maisières a été introduit à l'administration communale de Mons.

Après analyse de celui-ci, il y a lieu de les présenter au conseil communal pour approbation.

32 79026 Saint-Ghislain à Villers-Saint-Ghislain - Compte 2019

Note de synthèse

En date du 25 avril 2020, le compte 2019 de la fabrique d'église Saint-Ghislain à Villers-Saint-Ghislain a été introduit à l'administration communale de Mons.

Après analyse de celui-ci, il y a lieu de les présenter au conseil communal pour approbation.

33 IBH - Assemblée générale ordinaire du 28 septembre 2020

Note de synthèse

Par correspondance du 15 juin 2020, l'Association Intercommunale du Bois d'Havré informe l'Administration qu'une Assemblée Générale ordinaire aura lieu le lundi 28 septembre 2020 à 16h30, Salon des Portraits de l'Hôtel de Ville de Mons, Grand-Place, 22 à 7000 Mons concernant l'ordre du jour ci-après :

1. Approbation du procès-verbal de la séance de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2020 ;
2. Présentation des comptes annuels et du rapport de gestion ;
3. Rapport du commissaire : notification ;
4. Approbation des comptes annuels, de la répartition bénéficiaires et du rapport de gestion;
5. Décharge à donner aux Administrateurs;
6. Décharge à donner au Réviseur;

34 CPAS - Compte 2019

Note de synthèse

Le Conseil communal est invité à approuver les comptes annuels 2019 du Centre de l'Action Sociale de Mons et à transmettre la présente délibération pour disposition aux Autorités de Tutelle et pour information à Madame la Présidente du CPAS de Mons.

35 Infrastructure RAFC Cuesmes - Prêt Ville accordé au club de foot de Cuesmes - Budget extraordinaire 76403/820-51/2017- / -20140039

Note de synthèse

Vu la situation financière du projet Héribus, le Conseil communal est amené à se prononcer sur l'octroi d'un prêt inscrit au Budget extraordinaire à la fonction 76403/820-51/2017/20140039

36 Règlement de base sur les " immeubles inoccupés et/ou délabrés " - Exercices 2020 à 2025

Note de synthèse

Le règlement sur les immeubles inoccupés et/ou délabrés, adopté par le Conseil communal le 12 décembre 2017, est arrivé à échéance le 31 décembre 2019.

Le précédent projet de règlement arrêté par le Conseil communal en date du 17 décembre 2019 a fait l'objet d'une non-approbation de l'autorité de tutelle en date du 23 janvier 2020.

Par conséquent, un nouveau projet de règlement est présenté au Conseil communal.

37 Règlement COVID d'indemnisation des clubs sportifs, du secteur associatif et culturel

Note de synthèse

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance et à marquer son accord sur le règlement COVID d'indemnisation des clubs sportifs, du secteur associatif et culturel.

38 Avenant 1 - Contrat de gestion "UNION MONS HAINAUT SPORTIVE ASBL"

Note de synthèse

Le Conseil communal est invité à prendre connaissance et à approuver l'avenant n°1 du Contrat de gestion "UNION MONS HAINAUT SPORTIVE ASBL".

39 BE2020/137.019/NGP - Bâtiments communaux, installation de compteurs intelligents - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (In-House)

Note de synthèse

Marché "Bâtiments communaux, installation de compteurs intelligents": approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée sans publication préalable).

40 BE/2020/421.111.00/NGP - Voiries, honoraires auteur de projet - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (In-House)

Note de synthèse

Marché: "Voiries, honoraires auteur de projet": approbation des conditions du marché et du mode de passation (In-House).

41 BE.2020/VEH.875.080.00/BS - Service Proximité, Zone de Mons, acquisition d'une balayeuse - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte)

Note de synthèse

Marché "Service Proximité, Zone de Mons, acquisition d'une balayeuse": approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte).

- 42 BE2020/VEH/421.082.00 - Equipes de refection voiries, acquisition d'un camion pour reparations nids de poule - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte)**

Note de synthèse

Marché "Equipes de réfection voiries, acquisition d'un camion pour réparations nids de poule": approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte).

- 43 BE.2020/VEH.136.069/AD, Services des Transports et Garage, acquisition d'un bus scolaire: Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte)**

Note de synthèse

Marché "Services des Transports et Garage, acquisition d'un bus scolaire": approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte).

- 44 BE.2020/722.161.00 - Ecole communale de Nimy, réfection de la cour des maternelles - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée sans publication préalable)**

Note de synthèse

Marché "Ecole communale de Nimy, réfection de la cour des maternelles" : approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée sans publication préalable).

- 45 BE.2020/W2020/421.514.00/BD - Voiries Centre-ville, travaux rampe Ste Waudru, Wallonie 2020 - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte)**

Note de synthèse

Marché "Voiries Centre-ville, travaux rampe Ste Waudru, Wallonie 2020" : Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte).

- 46 BE.2020/421.114.00 - Elagage et abattage d'arbres le long des voiries - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée sans publication préalable)**

Note de synthèse

Marché "Elagage et abattage d'arbres le long des voiries": approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée sans publication préalable).

- 47 BE.2020/441.113.00 - Entretien des cours d'eau non navigables - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée sans publication préalable)**

Note de synthèse

Marché "Entretien des cours d'eau non navigables" : approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée sans publication préalable).

- 48 BE.2020/Sub.722.170.00/NH - Ecole C.Toussaint à Havré-Ghislage, réfection baies façades arrières + remplacement châssis - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée directe avec publication préalable)**

Note de synthèse

Marché "Ecole C.Toussaint à Havré-Ghislage, réfection baies façades arrières + remplacement châssis": approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure négociée directe avec publication préalable).

49 BE.2020/Sub.104.048.00/RM - Hôtel de Ville, restauration des façades (lot 4) - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte)

Note de synthèse

Marché "Hôtel de Ville, restauration des façades (lot 4)" : approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte).

50 BE.2020/W2020.104.506.00/RM - Hôtel de Ville, remplacement des menuiseries, Wallonie 2020 (lot 3) - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte)

Note de synthèse

Marché "Hôtel de Ville, remplacement des menuiseries, Wallonie 2020 (lot 3)" : approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte).

51 BE.2020/W2020.104.503.00/RM - Hôtel de Ville, toitures et isolation, Wallonie 2020 (lot 2) - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte)

Note de synthèse

Marché : "Hôtel de Ville, toitures et isolation, Wallonie 2020 (lot 2)": approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte).

52 BE.2020/W2020.104.505.00/RM - Hôtel de Ville, installation de chantier, Wallonie 2020 (lot 1) - Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte)

Note de synthèse

Marché : "Hôtel de Ville, installation de chantier, Wallonie 2020 (lot 1)": Approbation des conditions du marché et du mode de passation (procédure ouverte).

53 Appel à projet Proximity

Note de synthèse

Approbation d'une convention entre la VILLE de Mons et la FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (FUP) BE PLANET formalisant l'octroi d'une subvention au profit de la FUP BE PLANET pour la mise en place de la campagne "Proximity" qui est un partenariat Commune – Entreprises – Citoyens pour renforcer les projets locaux en faveur du climat et de la transition écologique.